Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215600263-20260423-D2026047-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – TARIFICATION ALSH – SEJOURS 2026	2026-047

Madame Véronique NIGNOL, adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse, informe l'Assemblée des éléments suivants :

2 séjours et 2 temps forts sont organisés cet été par le centre de loisirs :

Soirée pour les 5/7 ans
Parc Caudan
Le 15 juillet 2026

12 enfants

SOIREE - PARC CAUDAN - 15 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	4,20 €
2	700	999	4,80 €
3	1000	1499	6,00 €
4	1500	et +	7,20 €
Extérieur : majoration de 10 € par jour sur chaque tarif			

Mini-séjour pour les 5/7 ans
Parc Caudan
Du 22 au 23 juillet 2026

12 enfants

MINI SEJOUR - PARC CAUDAN - 22 AU 23 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	10,50 €
2	700	999	12,00 €
3	1000	1499	15,00 €
4	1500	et +	18,00 €
Extérieur : majoration de 10 € par jour sur chaque tarif			

Séjour pour les Ados
Trémargat
Du 20 au 24 juillet 2026

Camping – 15 ados
Géocaching, pêche, tir à l'arc

SEJOUR ADOS - TREMARGAT - 20 AU 24 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	88,20 €
2	700	999	100,80 €
3	1000	1499	126,00 €
4	1500	et +	151,20 €
Extérieur : majoration de 20 € par jour sur chaque tarif			

Séjour pour les 7/11 ans
Trémargat
Du 27 au 31 juillet 2026

Camping – 15 enfants
Géocaching, pêche, tir à l'arc

SEJOUR 7/11 ANS - TREMARGAT - 27 AU 31 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	88,20 €
2	700	999	100,80 €
3	1000	1499	126,00 €
4	1500	et +	151,20 €
Extérieur : majoration de 20 € par jour sur chaque tarif			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215600263-20260423-D2026047-DE

- **VOTE** les tarifs tels que proposés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne conduite de ce dossier.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
David HALLAERT

Le Maire,
Roger THOMAZO

MAIRIE DE RUBRY
56 (MORBIHAN)